



« Le Ramier du Sud »

PARTICULARITE :

« *Le Ramier du Sud* » recense de nouveau trois sociétés à savoir une lessinoise, une du « devant » athois (Blaton-Bernissart) et une montoise (Thulin). Ce groupement et son associé « *Hunelle Dendre* » couvrent en 2016 la quasi totalité de l'aile droite des anciennes sections athoise et lessinoise à l'exception de la région de Petit-Engnien, en d'autres termes à l'exception de « *La Dodane* ».

« *Le Ramier du Sud* » n'organise pas le moindre résultat. Sa zone de participation étroite correspond au cumul des rayons des deux doublages effectifs et opérationnels repris dans son libellé que sont « *Le Ramier* » et « *Le Sud* ». Elle s'avère très profonde de par les implantations des plus éloignées des sociétés la définissant, se caractérise en outre par un rétrécissement central très marqué. La réglementation sportive à appliquer n'est pas étrangère à ce dernier constat.

LES COMMUNES (celles notifiées en gras ou représentées dans une couleur plus claire recensent une société de l'entente ou du groupement) :

- du pourtour (44) : Roisin, Angreau, Angre, Marchipont, Baisieux, Quiévrain, Hensies, **Bernissart**, Bon-Secours, **Blaton**, Basècles, Quevaucamps, Beloeil, Huissignies, Ormeignies, Ath , Bouvignies, Ostiches, Lahamaide, Wodecq, Flobecq, Everbeek, Zarlardingne, Geraardsbergen, Moerbeke, Viane, Biévène, Sint-Pieters-Kapelle, Marcq, Silly, Gibecq, Mévergnies-lez-Lens, Chièvres, Bauffe, Herchies, Baudour, Quaregnon, Pâturages, Warquignies, Dour, Blaugies, Erquennes, Fayt-le-Franc, Autreppe ;
- de l'intérieur (44) : Athis, Attre, Audregnies, Bassilly, Bois-de-Lessines, Boussu, Deux-Acren, Elouges, Ghislenghien, Ghoy, Goferdinge, Grosage, Hainin, Hautrage, Hellebecq, Hornu, Isières, Ladeuze, Lanquesaint, **Lessines**, Maffle, Meslin-l'Évêque, Montignies-sur-Roc, Montroeuil-sur-Haine, Neufmaison, Ogy, Ollignies, Onnezies, Overboelare, Papignies, Pommeroeul, Rebaix, Saint-Ghislain, Sirault, Stambruges, Tertre, **Thulin**, Tongre-Notre-Dame, Tongre-Saint-Martin, Villerot, Wannebecq, Wasmes, Wasmuel, Wihéries ;
- par ordre alphabétique (88) : Angre, Angreau, Ath, Athis, Attre, Audregnies, Autreppe, Baisieux, Basècles, Bassilly, Baudour, Bauffe, Beloeil, Bernissart, Biévène, Blaton, Blaugies, Bois-de-Lessines, Bon-Secours, Boussu, Bouvignies, Chièvres, Deux-Acren, Dour, Elouges, Erquennes, Everbeek, Fayt-le-Franc, Flobecq, Geraardsbergen, Ghislenghien, Ghoy, Gibecq, Goferdinge,



Grosage, Hainin, Hautrage, Hellebecq, Hensies, Herchies, Hornu, Huissignies, Isières, Ladeuze, Lahamaide, Lanquesaint, Lessines, Maffle, Marchipont, Marcq, Meslin-l'Evêque, Mévergnies-lez-Lens, Moerbeke, Montignies-sur-Roc, Montroeuil-sur-Haine, Neufmaison, Ogy, Ollignies, Onnezies, Ormeignies, Ostiches, Overboelare, Papignies, Pâturages, Pommeroeul, Quaregnon, Quevaucamps, Quiévrain, Rebaix, Roisin, Saint-Ghislain, Silly, Sint-Pieters-Kapelle, Sirault, Stambruges, Tertre, Thulin, Tongre-Notre-Dame, Tongre-Saint-Martin, Viane, Villerot, Wannebecq, Warquignies, Wasmes, Wasmuel, Wihéries, Wodecq, Zarlardinges.

LES GRANDES LIGNES DE LA GESTION SPORTIVE :

- reconduction du samedi comme jour de compétition ;
- retour sur la ligne du centre ;
- « *Le Ramier du Sud* » ne publie aucun résultat en son nom ;
- « *Le Ramier du Sud* » constitue un secteur de lâcher avec « *Hunelle Dendre* », « *La Dodane* », et « *Le Progrès* ».



EPR Brabant wallon - Hainaut

LA CARTE :

